Rapport public Parcoursup session 2024

IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258) Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|---|--------------------|-----------------------|----------------------------------|--|--|--|---|
| IFRES d'Alençon - D. E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au- delà de la première) (26258) | Jury par défaut | Tous les candidats | 46 | 508 | 444 | 189 | 43 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation Jury d'affectation | Jury | Groupe | e Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | | Nombre de candidats en | Candidats ayant accepté la proposition | | |
|--|----------|-----------|----------|--|---|---|--|-------------|--|
| | | | | | classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre | Pourcentage | |
| IFRES d'Alençon - D. | Jury par | candidats | Féminin | 444 | 389 | 172 | 40 | 93 % | |
| E Ergothérapeute (Statut d'apprenti | défaut | | Masculin | 64 | 55 | 17 | 3 | 7 % | |
| possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258) | | | Total | 508 | 444 | 189 | 43 | 100 % | |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats | Nombre de candidats | Nombre de candidats en | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---------------------------------|--|--------|-------------------------------|-------------------|-------------------------------|--|---|--|-------------|
| | | | | | qui ont confirmé le vœu | classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre | Pourcentage |
| IFRES d'Alençon - D.E | D.E défaut candidats Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout | | Baccalauréat Général | Échec au bac | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 % |
| (Statut | | | | Sans mention | 125 | 118 | 15 | 7 | 17,1 % |
| possible sur tout ou partie des | | | | АВ | 161 | 154 | 72 | 17 | 41,5 % |
| années, au-delà | | | | В | 87 | 85 | 75 | 14 | 34,1 % |
| de la première) (26258) | | | | ТВ | 22 | 22 | 21 | 3 | 7,3 % |
| | | | | Total | 398 | 382 | 183 | 41 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 33 | 17 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | AB | 28 | 21 | 2 | 1 | 50 % |
| | | | | В | 15 | 14 | 2 | 1 | 50 % |
| | | | | ТВ | 5 | 5 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 81 | 57 | 6 | 2 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Professionnel | Sans mention | 4 | 0 | 0 | 0 | |

| Formation d'affectation | | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats | Nombre de candidats | Nombre de candidats en | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|---|--------------------|-----------------|--|---|---------------------|------------------------|--|--|
| | | | vœu | classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre | Pourcentage | | |
| | | | | AB | 9 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | В | 7 | 4 | 0 | 0 | |
| | | | | ТВ | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 22 | 4 | 0 | 0 | |
| | Diplômes étrangers équivalents a bac | , | Sans mention | 7 | 1 | 0 | 0 | | |
| | | équivalents au bac | Total | 7 | 1 | 0 | 0 | | |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | | yant accepté la position Pourcentage |
|--|----------|------------------------|------------------|--|---|--|-----|--|
| IFRES d'Alençon - | Jury par | Tous les | En terminale | 247 | 218 | 81 | 19 | 44,2 % |
| D.E Ergothérapeute | défaut | | En réorientation | 181 | 170 | 82 | 20 | 46,5 % |
| (Statut d'apprenti possible sur tout | | | Non scolarisés | 56 | 36 | 13 | 1 | 2,3 % |
| ou partie des années, au-delà de la première) (26258) | | Scolarité étrangère | 12 | 8 | 5 | 0 | 0 % | |
| | | | Autres | 12 | 12 | 8 | 3 | 7 % |
| | | | Total | 508 | 444 | 189 | 43 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-------------------------|--|--|--|---|--|---|
| | Baccalauréat Général | Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité | 80 | 80 | 42 | 11 | |
| partie des années, au-delà de la première) (26258) | | | Spécialité & Sciences de la vie et de la | 72 | 71 | 40 | 13 |
| | | | Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité | 48 | 47 | 20 | 2 |
| | | Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité | 35 | 35 | 23 | 5 | |
| | | | Autres doublettes | 112 | 112 | 45 | 8 |

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|----------------------------|------|-------------------------------|--|--|---|--|---|
| | | Baccalauréat Technologique | Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines Autres doublettes | 65 5 | 52 0 | 6 | 0 |
| | | Baccalauréat Professionnel | À noter : Les données ne | | | | |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

| | | | J ' | | | |
|--|-----------------|--|---|--|--|---|
| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
| IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au- delà de la première) (26258) | Jury par défaut | Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité | 23,1 % | 23,2 % | 24,7 % | 28,2 % |
| | | Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité | 20,7 % | 20,6 % | 23,5 % | 33,3 % |
| | | Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité | 13,8 % | 13,6 % | 11,8 % | 5,1 % |
| | | Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité | 10,1 % | 10,1 % | 13,5 % | 12,8 % |
| | | Autres doublettes | 32,3 % | 32,5 % | 26,5 % | 20,5 % |
| | | Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|---|-----------------|---|---|--|--|---|
| IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au- | Jury par défaut | Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines | 92,9 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| delà de la première) (26258) | | Autres doublettes | 7,1 % | 0 % | 0 % | 0 % |
| | | Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Notes de Français, SVT, Physique- Chimie, Mathématiques, Histoire- Géographie, Philosophie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, Humanités, Littérature, etc. (Liste non exhaustive) | Notes de première et terminale. | Très important |
| | Notes d'Anglais. | Notes de première et terminale | Important |
| | Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit). | Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français. | Important |
| | Résultats obtenus dans l' enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles. | Résultats dans l'enseignement supérieur. | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aptitude à suivre une démarche scientifique. | Appréciation des professeurs sur les bulletins. | Complémentaire |
| | Aptitude à s'organiser dans son travail. | Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir. | Complémentaire |
| Savoir-être | Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s' investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. | Appréciation des professeurs sur les bulletins. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Lettre de motivation | Important |
| | Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. | Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques. | Important |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---------------------------------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation. | Lettre de motivation | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires | Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations. | Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ». | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les modalités d'examen des vœux retenues par la Commission d'Examen de Vœux sont celles des critères généraux d'examen des vœux publiés sur la plateforme Parcoursup.

Concernant les éléments quantitatifs :

- Notes de première et terminale : une attention majeure a été portées sur les notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, biologie-écologie, géopolitique, sciences politique, ainsi que l'EP et les arts plastiques, entre autres. Des enseignements optionnels ont également été pondérés tels que l'engagement du candidat dans l'apprentissage de la LSF. Une modulation a été apportée selon la série du baccalauréat et selon l'atteinte d'une moyenne générale supérieure à 14/20 au baccalauréat, quel que soit la série.
- Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), ont également été prises en compte.
- Une modulation a été appliquée à la note obtenue en anglais, notamment si celle-ci est supérieure à 15/20.
- Les résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation et reconversion professionnelles.

Concernant les éléments qualitatifs de chaque dossier déposé, les examinateurs se sont penchés sur :

- la disposition des candidats à des aptitudes relationnelles, telles que l'empathie, la bienveillance, etc. ainsi que la capacité des candidats à travailler en équipe.
- L'attrait des candidats pour le secteur sanitaire et social, et notamment pour les sciences de l'occupation
- La capacité d'analyse du candidat, à la fois sur un plan scientifique mais aussi réflexif.
- La motivation et l'engagement des candidats dans leur futur parcours professionnel
- La maitrise de l'expression écrite en français, et notamment la capacité à exercer un transfert d'informations adapté.

Pour cela, les examinateurs ont pu étudier :

- les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du

professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir

- le parcours scolaire et/ou professionnel des candidats
- la fiche avenir permettant d'apprécier l'engagement citoyen, la méthode de travail, l'autonomie du candidat et sa capacité à s'investir.
- la fiche "activités et centres d'intérêt"
- le projet de formation motivé avec des arguments explicités

Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'argumentation exprimant la motivation du candidat, l'utilisation d'un vocabulaire spécifique, sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et la retranscription des expériences pratiques en lien avec le métier d'ergothérapeute (stages de découverte, d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, du handicap, etc.) et sur la cohérence des éléments figurant dans le dossier avec les éléments présentés par le candidat.

Ce sont l'ensemble de ces éléments qualitatifs et quantitatifs qui ont été examinés par la commission d'examen des vœux, prenant en compte la pondération de chaque champ d'évaluation en lien avec les critères généraux d'examen des vœux. Le classement a été établi sur l'ensemble de ces éléments.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important que le candidat s'approprie les attendus retenus pour la formation en ergothérapie et prenne connaissance des critères d'examens des vœux. Il est primordial qu'il retrace son parcours et recherche en quoi celui-ci et ses expériences personnelles et/ou professionnelles viennent répondre aux attendus.

Les renseignements pris par le candidat sur le métier et la formation, voire sa participation aux JPO ou à des Forums des métiers, vont lui permettre d'enrichir son argumentation.

Tous les éléments illustrant l'intérêt porté au métier sont appréciables dès lors que ces éléments sont utilisés à bon escient : expériences, sensibilisation au handicap, vocabulaire professionnel, etc.

Le projet motivé doit être structuré et argumenté avec authenticité. La fiche « activités et centres d'intérêt » est un complément du projet motivé, où toutes les rubriques sont à renseigner.

La qualité rédactionnelle et la capacité écrite à argumenter méritent une attention particulière.

Signature:

Julien PAN, Chef d'établissement de l'établissement IFRES d'Alençon